

1793. Il avait été admis à l'Académie en 1754, et il en devint le secrétaire perpétuel, en 1767, dans la classe des sciences, à la suite de Christin; il exerça d'ailleurs ses fonctions jusqu'à la fin. C'était un botaniste très instruit, qui entretenait des relations suivies avec Rousseau, Linné, Jussieu et autres naturalistes célèbres. Il avait pour frère cadet Charles-Pierre Fleurieu, qui fut capitaine de vaisseau, puis Ministre de la marine sous Louis XVI, et ensuite sénateur sous Napoléon, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes. Tout le monde s'accorde à faire mourir l'ancien secrétaire perpétuel sur la fin de l'année 1793, à l'âge de 64 ans.

La série des morts violentes s'ouvre par celle de l'abbé Rozier (1734-1793). Après une vie pleine de vicissitudes, l'abbé Rozier (François), revint à Lyon en 1787 et fut admis à l'Académie la même année. La Révolution ayant supprimé le bénéfice du prieuré de Nanteuil le Haudoin, dont il jouissait depuis plusieurs années, il accepta, le 18 septembre 1791, la cure constitutionnelle des Feuillants (aujourd'hui Saint-Polycarpe), que lui offrit le suffrage de ses concitoyens. Pendant le siège de Lyon, une bombe le tua dans son lit dans la nuit du 29 septembre 1793.

Pierre-Suzanne Deschamps (1743-1793), fut la seconde victime du siège. L'Académie l'avait accueilli dans son sein en 1781, bien qu'il eût, peu de temps auparavant, pris parti contre elle dans le procès que les héritiers Adamoli lui intentèrent en restitution de sa Bibliothèque. Le prétexte invoqué par les héritiers était que l'Académie n'avait pas de local pour loger convenablement cette bibliothèque, ni de personnel suffisant pour en faire jouir le public, comme le demandait le testament. Le legs était daté de 1769 et l'on était arrivé à l'année 1776. Deschamps, qui était avocat, avait accepté de plaider pour les héritiers.